



# MOUSS AMANDE Lavage des mains

Adapté pour une utilisation en distributeurs de par sa viscosité contrôlée.

Apporte une excellente qualité nettoyante. Agréablement parfumé.

Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales sous le numéro d'enregistrement : (EU Ecolabel : FR-2/030/84350)

Les bidons de 500mL, 1L bec long et 1L Airless peuvent-être rechargés par les bidons de 5L.

#### Mode d'emploi

Prélever un peu de produit. Se frotter les mains. Rincer à l'eau claire.

#### Conditionnements

carton de 12 bidons de 500mL, carton de 14 bidons de 1L Airless, carton de 12 bidons de 1L Bec long, carton de 4 bidons de 5L

## Données techniques

▶ Aspect : gel incolore
 ▶ pH : 5,0 - 6,0
 ▶ Densité : 1,03 - 1,05

#### **Précautions**

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires.

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

#### Ingrédients

Aqua, Sodium chloride, Sodium laureth sulfate, Cocoamidopropyl bétaine, Caprylyl/Capryl Glucoside, Sodium benzoate, parfum.

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

A utiliser de préférence dans les 24 mois après la date de fabrication indiquée sur le numéro de lot.







Siège social : ZAC de la Montane, Allée des Iris | 19800 EYREIN

Tel: +33 (0)5 55 27 65 27 | www.eyrein-industrie.com

Produit fabriqué en France | EMB : 19081

#### Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

14-06-2024 Ind. 9





